

#UNEPHOTOÇASEPAIE: LES PROFESSIONNELS DE LA PHOTOGRAPHIE LANCENT UNE CAMPAGNE POUR ALERTE SUR L'AVENIR DU SECTEUR

LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE INÉDITE

À quelques jours de l'ouverture des Rencontres d'Arles, nous, organisations professionnelles et associations représentatives de la photographie en France, lançons la campagne #UnePhotoÇaSePaie pour alerter les professionnels du secteur, les pouvoirs publics et le grand public sur la crise économique sans précédent que nous traversons, face à la recrudescence des recours aux banques d'images à bas coûts, au non-respect du droit d'auteur des photographes et au manque de soutien des pouvoirs publics.

LA GRATUITÉ DE L'IMAGE PRÉCARISE LE STATUT DES PHOTOGRAPHES

« Non ce n'est pas rémunéré, mais il y aura une super visibilité ! » : combien de photographes ont déjà entendu cette phrase ? **Le rapport de la conseillère d'État Laurence Franceschini**, consacré au financement de la production et de la diffusion d'œuvres photographiques, et rendu public en mars dernier, fait état d'un paradoxe préoccupant pour notre secteur : alors que la photographie est au cœur de notre culture, les 25 000 photographes professionnels ne bénéficient toujours pas d'un partage équitable de la valeur générée.

Entre 2001 et 2017, leurs revenus ont baissé de 18%, selon **le rapport de Bruno Racine**. Nous alertons sur cette situation que la pandémie de la Covid-19 a aggravée.

UN MANQUE DE RECONNAISSANCE DE LA PROFESSION

Face à cette situation, **une partie** des 31 mesures émises dans le rapport Franceschini a retenu l'attention du ministère de la Culture. Plus que de simples annonces, dont certaines ont déjà été prises par le passé sans être suivies de réels effets, nous demandons à travers cette campagne, et la **tribune** que nous publions à cette occasion, des engagements concrets pour assurer à notre profession reconnaissance et durabilité :

- Mettre en place un fonds permettant de recueillir les « droits réservés » par la presse et l'édition, afin de financer la création photographique ;
- Prévoir des sanctions contractuelles limitant les aides allouées aux éditeurs de presse en cas de non-respect des objectifs fixés dans les conventions-cadres triennales et plus largement du Code de Propriété Intellectuelle ;
- Inciter plus fermement les institutions culturelles à acheter et diffuser de la photographie de la scène française et faire appliquer des quotas de diffusion de photographies françaises dans les médias, comme le ministère de la

Culture le fait déjà pour les œuvres musicales et audiovisuelles ;

- Entreprendre une réforme législative afin de faire peser sur les diffuseurs défendeurs aux actions en contrefaçon la charge de démontrer que les photographies utilisées ne sont pas protégées par le droit d'auteur ;
- Créer une taxe parafiscale sur le chiffre d'affaires réalisé par les plateformes numériques pour la diffusion d'images (de type microstock), à l'instar des plateformes numériques de streaming qui contribuent au financement de la production audiovisuelle et cinématographique française.

UNE PHOTO,
ÇA SE PAIE.

CAMPAGNE
#UNEPHOTOÇASEPAIE

CONTACT PRESSE ADAGP

FRANCINE GUILLOU
01 84 25 34 99

francine.guilou@adagp.fr

CONTACT PRESSE SAIF

SARA GIULIATTINI
01 44 61 07 82

sgiuliatini@saif.fr

CONTACT PRESSE
AGENCE LITTLE STORIES

LORÈNE BRETON

lorene.breton@littlestories.fr

LAURA DEDIEU

laura.dedieu@littlestories.fr

DIAGONAL

UPP

les agents associés

@dagp

la saif

CLAP

LES VILLES
DE LA
PHOTO

FRANCE
PHOTOBOOK